

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ARTHUR'S HARVEST »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN, Commune de
COCODY RIVIERA 4 M'POUTO SCIAD, non loin de la
mosquée, Lot NEANT, Ilot 06

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 31 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARTHUR'S HARVEST »

Objet : Evènementiel,
- Traiteur,
- Cosmétique,
- Représentation de marques,
- Vente et distribution de boissons,
- Diverses prestations de services. Et pour la
réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.
- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN, Commune de
COCODY RIVIERA 4 M'POUTO SCIAD, non loin de la
mosquée, Lot NEANT, Ilot 06

Dirigeant(s) Mme ARTHUR EPSE ZOUZOUKO EFFOUA
ELISABETH (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-04513 du 25/04/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°31589/GTCA/RC/2023 du 25/04/2023

